

**Bureau de la métropole du 29 septembre 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
15 septembre 2017

Conseillers en exercice  
39

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

**B 2017-09-227 NAUTISME**

**Centre nautique du Moulin Blanc - reconstruction des installations de stockage - demandes de subventions.**

Le rapporteur, M. Alain MASSON  
donne lecture du rapport suivant

**NAUTISME – Centre nautique du Moulin Blanc - reconstruction des installations de stockage - demandes de subventions.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération du 13 mai 2016, le Bureau de la métropole a autorisé le Président à solliciter des subventions relatives aux travaux de reconstruction des locaux de stockage du centre nautique du Moulin Blanc.

Cette délibération précise que cette autorisation est donnée pour demande auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.

La Région Bretagne, sollicitée au titre du contrat de partenariat, demande que la délibération autorisant les demandes de subventions, la cite expressément.

Les travaux concernés, évalués à 488 500 € TTC, concernent la reconstruction de l'espace de stockage à partir de conteneurs maritimes.

Il est donc proposé au Bureau de métropole de solliciter spécifiquement la Région Bretagne pour le financement des travaux de reconstruction des locaux de stockage du centre nautique du Moulin Blanc.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions correspondant à la reconstruction des installations de stockage du Centre nautique de Brest métropole, auprès de la Région Bretagne

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A  
L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE